

Éducation

La coopération au service de l'école inclusive est un partenariat gagnant-gagnant

Publié le 08/12/22 - 12h25

Quelle sera la place des établissements médico-sociaux dans l'acte 2 de l'école inclusive ? Pour mieux accueillir tous les élèves handicapés, l'école a besoin de partenaires. Le secteur du handicap sensoriel s'engage résolument dans cette voie.

La Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys (Fisaf) a fait de l'éducation inclusive l'un de ses combats. Le 6 décembre elle a organisé à Saint-Mandé (Val-de-Marne) ses assises de l'accompagnement du parcours de scolarisation pour une coopération effective. Une journée pour rappeler les bases de la nécessaire collaboration au service des élèves déficients sensoriels et présenter des initiatives inspirantes.

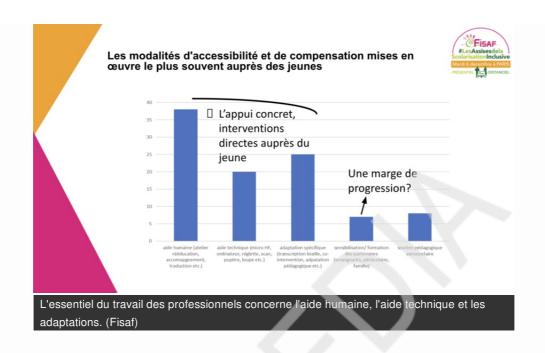
Des adaptations qui profitent à tous

Serge Thomazet, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation, plante le décor. "L'école inclusive est avant tout un choix éthique et si ce choix était facile à mettre en œuvre, il y a longtemps qu'il serait fait. [...] Depuis 2005, tous les enfants qui peuvent aller à l'école sans que celle-ci change y sont." Comment bâtir une école plus inclusive? "Tous les enfants peuvent apprendre. Pour autant l'école n'identifie pas bien les besoins de tous. Rien n'empêche de penser ces apprentissages au sein de l'école avec les coopérations et les adaptations nécessaires. Il faut éviter de devoir choisir qui sacrifier : l'enfant qui ne trouve pas sa place, la famille, le professionnel mis en situation impossible... L'école inclusive ne doit être maltraitante pour personne, elle doit permettre à chacun d'apprendre, accompagné par les professionnels nécessaires", ajoute le chercheur.

Les élèves en situation de handicap profitant d'une éducation inclusive développent de meilleures compétences en lecture et en mathématiques, ont des taux d'assiduité plus élevés, ont moins de problèmes de comportement et sont plus susceptibles de trouver un emploi. "L'éducation inclusive peut aussi contribuer à améliorer les pratiques d'enseignement au profit de tous les élèves", rappelle Serge Thomazet, qui milite pour le développement en France de la pédagogie universelle, appelée aussi conception universelle des apprentissages (lire notre fiche pratique) à l'opposée de la ségrégation des élèves par groupes de besoin.

Partenariats et environnement facilitant

La commission éducation de la Fisaf a interrogé ses établissements sur leurs missions et pratiques en matière d'accompagnement du parcours à la scolarisation inclusive. Soixante-trois établissements ont répondu. Leur action est encore aujourd'hui fortement centrée sur les interventions directes pour ou avec l'élève.



40% des élèves ont une scolarisation partagée entre le milieu ordinaire et des dispositifs médico-sociaux. 73% des interventions médico-sociales ont lieu sur le temps scolaire. "Pour tous les jeunes accompagnés, nous percevons l'enjeu de la collaboration entre l'Éducation nationale et le médico-social pour réussir à construire un parcours de scolarisation inclusive", commente Éric Boudin, rapporteur de la commission.

Les auteurs du questionnaire ont ensuite demandé aux participants d'indiquer librement ce qui leur semble être les facteurs clés de la réussite des parcours inclusifs et en ont tiré cinq grands principes :

- une posture partenariale des acteurs entre professionnels mais aussi avec les familles et les jeunes ;
- la complémentarité des compétences des différents intervenants et pour ce qui concerne le médico-social, sa capacité à être fonction ressource en proximité ;
- une organisation concrète et structurée de la coopération (conventionnement, temps de réunion, de concertation...);
- un environnement scolaire facilitant ;
- la disponibilité effective et suffisante des moyens de compensation adaptés.

Réfléchir ensemble

"Pendant longtemps, l'action publique a fractionné les réponses avec l'école d'un côté et le médico-social de l'autre. Les professionnels longtemps séparés doivent apprendre à travailler ensemble", analyse Serge Thomazet. Pour que cela fonctionne, il faut des institutions soutenantes mais aussi des acteurs de terrain prêts à s'engager et à innover. Jusqu'en 2018, le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad) de la fondation Le Phare à Illzach (Collectivité européenne d'Alsace) a suivi des collégiens en situation de handicap visuel sur tout le Haut-Rhin. "En raison de l'éloignement géographique, les interventions étaient limitées et personne n'était vraiment satisfait, ni les familles ni les enseignants des établissements d'inclusion. Nous avons alors engagé une réflexion avec les familles, le collège Jules-Verne, notre voisin, et l'inspection académique", explique Éric Boudin.

Avec l'accord de tous et en gardant le principe d'inclusion dans les classes ordinaires, les élèves ont été regroupés au collège Jules-Verne où la fondation a installé un pôle déficience visuelle en 2018. Ce pôle a fonctionné pendant deux ans jusqu'à ce

que les tutelles s'aperçoivent qu'il ne rentrait dans aucun champ réglementaire. Ses promoteurs ont alors fait le choix de lui donner le statut d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Une décision qui n'a pas eu d'impact pour les élèves puisque seul l'enseignant coordinateur a changé d'employeur passant du Phare à l'Éducation nationale.

Ce qu'apporte le handicap à l'école

Autre exemple à Albi (Tarn) où le centre spécialisé déficients auditifs de la fondation Bon sauveur a installé sa classe de langue des signes française au sein de l'école primaire du Bon sauveur. "Nous partageons les temps de récréation, les cours de sports et des sorties avec les autres classes. Cette inclusion apporte à nos élèves et nous nous sommes posé la question de ce que nous pouvions apporter en retour à l'école, en mobilisant notre plateau technique et nos partenaires", explique Sophie Archilla, enseignante spécialisée.

Le centre spécialisé a alors enrichi ses actions autour de nouveaux projets nature ou culture partagés à l'oral et en langue des signes mais c'est surtout Diaffa, le chien d'accompagnement de la classe qui est devenu l'enjeu d'un véritable projet d'inclusion inversée. Les élèves "ordinaires" ont découvert le chien en classe avant de profiter d'une "récréachien", une invitation individuelle donnée en bonne et due forme par un élève sourd à un élève entendant pour profiter d'un moment en tête à tête avec Diaffa et Sophie Archilla. Les enfants adorent. "Catalyseur social, l'animal facilite la rencontre et les échanges entre l'enfant bénéficiaire du projet et ses camarades d'inclusion", commente l'enseignante. Un partenariat gagnant-gagnant.

Emmanuelle Deleplace, à Saint-Mandé

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.